



# Éloquence 45

45000 ORLÉANS

**Soirée du 18 octobre 2011**

**« Soirée spéciale improvisations »**

## **Les participants (et leur rôle)**

André Jouvrey (organisation, concours n°1), Bernard Granger (président de soirée), Catherine Peltier (concours n°2), Christiane Desroches (concours n°1), Eric Gondy (concours n°2), Françoise Le Reste (organisation du concours n°2), Jean Barbier (concours n°2), Jean – Claude Billat (organisation du concours n°1), Jean – Jacques Chardéron, Jean – Pierre Lehérissé (concours n°2), Marie – Thérèse (chronométreur n°2), Olivier Souchon (concours n°1, président de jury n°2), Paul Chopin (évaluateur général), Rodolphe Sopracase (président de jury n°1), Thibault Couté (concours n°1), Thierno Sow, Yves Tabareau (chronométreur n°1) et Yann – Patrick Jousset (invité).

## **Ouverture de la soirée**

Ouverture de la soirée par la présidente du club, Catherine. Yann-Patrick, invité par Rodolphe, est présenté. Il est en Master 2 de « Management des territoires urbains » à Tours. Il est venu pour découvrir notre association.

La soirée commence par un grand moment : Thierno est intronisé membre du club. Il témoigne ainsi de son grand intérêt pour Toastmasters, car c'est seulement la deuxième réunion à laquelle il assiste. Thierno, accompagné par Jean-Pierre dont il a été l'invité et Yves son parrain, nous lit la promesse du TM.

Le menu se compose d'un saumon mi-fumé au riz safrané et jus de moule et chorizo et d'un dessert de poire poêlée et son chapeau glacé au chocolat.

Catherine nous fait part que le ruban de « Select Distinguished Club » récompensant le club pour 2010/2011 est enfin arrivé. Elle appelle Jean-Jacques au pupitre en tant que past-président. C'est pour lui un honneur personnel mais surtout un honneur pour le club. Il nous fait également part du plaisir qu'il prend à voir de nouvelles têtes aux réunions.

Françoise prend la parole en tant que Vice-Présidente à la Formation. Elle nous présente l'idée de Rodolphe de déléguer une partie de son travail de secrétariat. Elle voit cette soirée spéciale sur le thème de l'improvisation comme une préparation au concours d'improvisations et de discours humoristiques du 5 novembre prochain à Paris.

Le Président de soirée, Bernard, prend la parole. C'est la première fois qu'il assume ce rôle, ce qu'il fait avec plaisir en raison de cette soirée spéciale. Le toast est porté en l'honneur de l'intronisation de Thierno.

### **Préparation des concours d'improvisation**

#### **Atelier d'improvisation présenté par Jean-Claude**

Jean-Claude nous donne un canevas pour aider les orateurs à improviser quelque-soit le sujet traité. Une improvisation se structure en plusieurs parties : introduction, développement, conclusion.

L'introduction reformule le sujet « j'ai quelques remarques à vous faire à propos de ... ».

Le développement présente des arguments de manière structurée. Pour rendre cette structure identifiable, on utilise des mots de liaisons : « Pour commencer, ... », « J'aimerais ajouter que ... », « De plus, ... ». La logique de l'argumentation doit être apparente « D'une part,... D'autre part, ... » et les arguments sont illustrés par des exemples « Par exemple, ... ». L'orateur termine son développement en synthétisant son propos « Tout bien considéré... » et il exprime son point de vue « Personnellement, je.... ».

Il conclue par « Pour conclure, je dirai que... »

Jean-Claude rappelle que même durant une improvisation il faut savoir regarder son auditoire et ne pas être figé. Il nous distribue un « document vert » résumant cette structure.

#### **Présentation du concours par Françoise**

Françoise nous donne les informations techniques détaillant le déroulement des concours d'improvisation. La durée d'une improvisation est de 2 minutes. Sous peine d'être éliminé, il ne faut ni dépasser 2 min 30 ni faire moins de 1 min. La lumière verte s'allume au bout de 1 min, la lumière jaune à 1 min 30 et la lumière rouge à 2 min. Les candidats disposent de 30 secondes supplémentaires de réflexion après l'annonce du sujet, le chronomètre ne démarrant qu'au premier geste effectué ou mot prononcé.

Françoise nous donne ensuite les consignes concernant le vote et l'évaluation. Le jury dispose de 1 minute entre chaque improvisation pour voter. Pour ne pas se laisser influencer par les évaluations que l'on a déjà effectuées, il est conseillé de plier la feuille d'évaluation dans le sens de la hauteur pour ne pas les voir.

### **Concours d'improvisation n°1 présenté par Jean-Claude**

Jean-Claude appelle les 4 candidats de ce 1<sup>er</sup> concours. A tour de rôle, ils seront informés séparément du sujet qu'ils devront traiter. L'ordre de passage est tiré au sort et ceux qui ne parlent pas sont invités à sortir. Le sujet commun à tous est : « Vous devez vous rendre demain en centre-ville d'Orléans pour acheter un cadeau. Quel moyen de locomotion allez-vous prendre ? Votre automobile, le tram ou une bicyclette en libre-service ? »

#### **1<sup>er</sup> candidat : Olivier**

Olivier choisit de suivre le « document vert ». Il considère le tram comme le moyen le plus écologique et c'est payé par ses impôts. Le tram lui permet de rencontrer des personnes, qui lui donneront des idées de cadeaux. Le tram l'emmène en centre-ville sans souffrir des embouteillages et c'est moins coûteux. Mais le cadeau ne peut pas être trop volumineux à

cause de l'espace restreint disponible pour les voyageurs. Il décide donc de prendre la voiture même si le tram est plus pratique.

#### 2<sup>ème</sup> candidat : Thibault

Thibault est perturbé par le chronomètre, mal maîtrisé par l'opérateur, dont les lampes ne cessent de passer du rouge au vert. En prenant le parti d'utiliser la métaphore humoristique du trafic urbain et des feux tricolores pour le chronométrage, il traite le sujet au mieux en une durée approximative.

Pour Thibault, Orléans, c'est fantastique pour les cadeaux. En ce qui concerne les transports, c'est sa voiture en premier. Elle lui permet d'écouter la musique qu'il adore, de pouvoir répondre au téléphone et de se déplacer où il le souhaite. Comme la météo s'annonce humide, sa décision est prise : « en avant, en voiture ! ».

#### 3<sup>ème</sup> candidate : Christiane D.

Christiane D. se demande quel moyen de locomotion prendre pour acheter ses cadeaux. En général, pour faire ses courses en ville, elle y va à pied. Mais comme elle n'a le choix qu'entre automobile, le tram et le vélo en libre-service, elle choisit le tram. Le tram passe près de chez elle. Elle emprunte jusqu'à Pont Royal où elle descend pour faire les magasins à pied. En choisissant bien l'heure pour faire ses courses, il n'y aura pas trop de monde dans le tram et elle pourra ramener les cadeaux sans problème quelque-soit leur encombrement.

#### 4<sup>ème</sup> candidat : André

André prends sa voiture, car chez lui à St Pryvé, les bus ne sont pas fréquents et le tram ne passe pas. Il se gare au parking des Halles car il y trouve toujours de la place et il marche, en empruntant les rues piétonnes, pour faire ses courses. Ses cadeaux ne seront pas des fleurs mais plutôt des chocolats.

Les juges de ce concours sont Catherine, Jean-Jacques, Marie Thérèse et Thierno. Le président du jury de concours est Rodolphe. Le chronométreur est Yves.

### **Concours n°2 par Françoise**

Françoise appelle les 4 nouveaux candidats et elle en fait sortir 3 d'entre eux de la pièce. Le sujet est : « si tu pouvais arrêter le temps pendant une heure, que ferais-tu ? »

#### 1<sup>er</sup> candidat : Jean-Pierre

S'il pouvait arrêter le temps pendant une heure, Jean-Pierre commencerait par réfléchir à une activité dont il pourrait tirer un bénéfice immédiat mais surtout un bénéfice futur. Par ailleurs, il se donnerait un certain temps de méditation afin d'apprécier si ces choix sont en adéquation avec ses valeurs. Il passerait ensuite à l'action. En conclusion, il réfléchirait de nouveau sur la qualité de ses activités durant l'heure passée.

#### 2<sup>ème</sup> candidate : Catherine

Arrêter le temps pendant une heure, ce n'est pas possible. Catherine aimerait revenir dans son enfance pour partager autour d'un repas familial un dessert préparé et des friandises achetées par sa mère. Elle aimerait retrouver l'odeur et le goût de cette tarte et revivre avec sa famille ces sensations d'enfance.

#### 3<sup>ème</sup> candidat : Eric

S'il pouvait arrêter le temps pendant une heure, Eric irait dans des endroits interdits comme dans une banque pour la dévaliser. Il finirait ensuite son repas et celui des autres. Il hésiterait entre profiter de cette heure pour faire des choses interdites et aller dormir. Et comme il préférerait finalement braver l'interdit en faisant un hold-up, il dépenserait alors tout cet argent volé.

#### 4<sup>ème</sup> candidat : Jean

D'après Jean, un Toastmaster aguerrri est capable de se sortir de toutes les situations, même les plus complexes, comme faire une improvisation sur un sujet transcendantal dont on n'a aucune idée. Le TM peut, par exemple, se servir de sa culture pour meubler son temps de parole et conclure enfin très brièvement sur le thème en question. En particulier, si Jean pouvait arrêter le temps pendant une heure, il ferait la sieste.

Les juges de ce concours sont André, Rodolphe, Thibault et Yves. Le président du jury de concours est Olivier. La chronométreuse est Marie – Thérèse.

#### **Evaluation de la soirée**

Paul, évaluateur général, prend alors la parole pour évaluer la soirée. Comme le privilège de la fonction lui donne toute liberté pour donner son avis sur tous les sujets, il décide de distribuer des mentions.

#### **Mention Très Bien pour :**

- Le club et son nouveau phylactère d'honneur. Mais où était la bannière d'Eloquence 45 pour cette soirée particulière ?
- Rodolphe. Pour sa proposition de déléguer la rédaction des interventions aux intervenants.

#### **Mention Bien pour :**

- Le menu de ce soir
- Rodolphe. Pour la qualité de ses compte-rendus à la présentation renouvelée et à la précision frappante. Bien pour le nom et le prénom pour la 1<sup>ère</sup> mention d'un intervenant suivi du seul prénom pour les mentions suivantes suivant une suggestion de Paul (effet très chic pour Christiane D. et Christiane R.).

#### **Mention Passable pour :**

- La salle malgré l'organisation en petites tables : il est temps d'escamoter le bar.
- La voix éteinte d'Yves pour l'intronisation de Thierno (l'émotion sans doute...).
- Les dysfonctionnements du chronométrage

#### **Mention Exécrable pour :**

- La météo... exécrable
- L'absence de bannière un jour d'intronisation et de remise d'un ruban d'honneur au club

Pour Paul, dans une improvisation, il est important d'essayer de faire référence au sujet même si l'on décide de ne pas le traiter. Il a trouvé les deux sujets d'improvisation très différents, ce qui est pédagogique. Celui de Jean-Claude était plutôt facile et celui de Françoise, plutôt difficile.

Paul poursuit en faisant des commentaires pertinents sur les prestations des différents improvisateurs.

#### **Olivier :**

Très Bien. Le plan était simple : avantages contre inconvénients du tram. Ce qui était bien : l'utilisation des 30 s de réflexion, l'application de la méthode proposée par Jean-Claude, la voix, le regard, l'élocution, le vocabulaire et les gestes. Ce qui est à améliorer : le sourire, encore plus de gestes, et ajouter des déplacements.

#### **Thibault :**

Ce qui était bien : dire bonsoir en arrivant, la reformulation du sujet, son sourire, sa bonne humeur et le fait de ne pas s'être laissé démonter par les aléas du chronométrage. Ce qui est à améliorer : l'absence de plan et de gestes, le balancement d'un pied sur l'autre.

Christiane D. :

Ce qui était bien : la pointe d'humour en faisant remarquer que le choix « à pied » était interdit, la précision du plan, la voix bien modulée, les déplacements et les gestes. Ce qui est à améliorer : la durée un peu courte de l'improvisation avec une conclusion qui finit à la lumière orange.

André :

Ce qui était bien : l'enthousiasme, le dynamisme, la façon dont il blâme l'absence de transports en commun à St Hilaire ce qui le conduit à prendre la voiture puis à marcher. Une interrogation demeure : comment fait-il pour être suffisamment sportif pour marcher s'il mange du chocolat ?

Jean-Pierre :

Ce qui était bien : l'utilisation des 30 s pour réfléchir, l'application de la méthode proposée par Jean-Claude, la façon dont il reformule et « noie le poisson » ce qui lui donne du temps pour réfléchir. C'est une façon réussie de ne pas traiter le sujet.

Catherine :

Ce qui était bien : la voix, le rythme, le dynamisme. Ce qui est à améliorer : un meilleur respect du sujet. Catherine ne pouvant pas arrêter le temps pendant 1 heure propose de revenir dans le passé comme dans un rêve éveillé.

Eric :

Ce qui était bien : l'application de la méthode proposée par Jean-Claude, les déplacements, le sourire, l'idée du hold-up, l'hésitation entre la transgression d'un interdit et dormir. Ce qui est à améliorer : la puissance de la voix, un peu court.

Jean :

Jean remercie Françoise de lui avoir posé ce sujet. Il tourne alors autour du sujet en utilisant sa culture et en faisant beaucoup de citations.

Paul termine son intervention en nous disant qu'il a apprécié la réunion : pédagogique, formatrice et variée.

Bernard conclue alors la soirée. Elle était riche, très intéressante, mais assez floue. Cela a dû être un peu dur pour l'invité, Yann-Patrick, car c'était une soirée très particulière. Ce dernier nous remercie alors pour l'excellent accueil.

### **Clôture de la soirée**

La présidente du club, Catherine, reprend le pupitre. Elle nous transmet les remerciements de Christiane R. Françoise nous parle ensuite de la conférence du secteur A2 le 5 novembre à Paris. Le club peut présenter jusqu'à 3 candidats.

Catherine annonce alors les résultats des concours de la soirée.

Pour le premier concours : en 2<sup>ème</sup> ex-aequo, André et Thibault et en 1<sup>er</sup>, Olivier.

Pour le deuxième concours : en 3<sup>ème</sup>, Jean-Pierre, en 2<sup>ème</sup>, Catherine et en 1<sup>er</sup>, Jean.

Le 5 novembre, participeront au concours : André, Catherine et Olivier.

Catherine nous encourage à venir à Paris même si on ne participe pas.

Pour les soirées à venir, Françoise nous annonce qu'il y a eu beaucoup de demandes de discours, c'est pourquoi jusqu'à 4 discours auront lieu à chaque séance et les temps devront être particulièrement respectés.

#### Programme de la soirée du 15 novembre

Président de soirée : Paul

Président aux improvisations : Jean - Pierre

Evaluateur général : Rodolphe

Discours n°1 : Thierno évalué par Yves,

Discours n°2 : Thibault évalué par Bernard

Discours n°3 : Marie – Thérèse évaluée par André, manuel « l'art de raconter », « un conte populaire », durée : 7 min

Discours n°4 : Catherine évaluée par Jean

Grammairien : Jean – Jacques (mot : peigne)

Chronométreur : Olivier

Censeur de gaffes, hésitations : Eric

Absent : Luc

#### Programme de la soirée du 6 décembre

Président de soirée : Jean – Claude

Président aux improvisations : André

Evaluateur général : Marie – Thérèse

Grammairien : Jean

Discours n°1 : Paul évalué par Catherine

Discours n°2 : Eric évalué par Olivier

Discours n°3 : Jean – Pierre évalué par Luc

Discours n°4 : Rodolphe évalué par Thibault, discours n°4 du manuel de base, objectif : faire parler son corps, durée : 6 min.

Chronométreur : Jean – Jacques

Censeur de gaffes, hésitations : Françoise

#### Programme de la soirée du 20 décembre « à l'envers »

Programme éducatif et présentation de la soirée par VPF

Conclusion par la présidente

Conclusion par le président de soirée : Rodolphe

Conclusion par l'évaluateur général : Jean – Claude

Rapport du Grammairien : Bernard

Rapport du Censeur de gaffe : Olivier

Evaluation du discours de Jean par Jean – Pierre

Evaluation du discours de Christiane par Françoise

Evaluateur du discours de Luc par Marie – Thérèse

Discours de Jean

Discours de Christiane

Discours de Luc

Evaluation des improvisations par le président aux improvisations : Thibault

Improvisateurs (3-4)  
Mot du grammairien  
Toast de la soirée et accueil

**Rappel : en cas d'absence, en informer André (02 38 66 66 68, [andre.jeuvrey@orange.fr](mailto:andre.jeuvrey@orange.fr))  
et Françoise (02 38 58 22 49, [francoise.le-reste@orange.fr](mailto:francoise.le-reste@orange.fr))**

Compte rendu établi par Rodolphe SOPRACASE, secrétaire.